



# PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Bulletin n°124

Information « coronavirus »

Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy  
Semaine du lundi 7 au 13 juin 2021

## Situation sanitaire :

### Saint Martin :

Pour la semaine du 7 au 13 juin 2021 (semaine 23, données arrêtées le 13 juin), on dénombre **90 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Martin (source SI-DEP ARS, personnes testées à Saint-Martin)**, chiffre en légère baisse bien que toujours haut pour la quatrième semaine consécutive (vs 115 nouveaux cas en semaine 22). **88 positifs au total sont comptabilisés sur cette même semaine par Santé Publique France (SPF) qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale à Saint-Martin et testées aussi bien dans l'hexagone que sur l'île.** En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, cela porte à **2 221 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire** (données SI-DEP SPF).

Il est à noter que depuis le 14/06/2021 (semaine 24 en cours), 16 nouveaux cas de COVID ont déjà été enregistrés sur 472 analyses effectuées.

**Le faible effectif de RT-PCR de criblage (recherche de variant) rentrés dans SI-DEP ne permet pas à Santé Public France de faire apparaître le taux réel de variants. Cependant, le suivi de l'ARS permet de dire que nous sommes à 100% de variants Alpha.**

### Saint-Barthélemy :

Pour la semaine du 7 au 13 juin 2021 (semaine 23, données arrêtées le 13 juin), on dénombre **6 nouveaux cas sur le territoire de St Barthélemy (source SI-DEP ARS, personnes testées à Saint-Barthélemy)**, contre 4 en semaine 22. **6 nouveaux cas positifs sont également comptabilisés par Santé Publique France (SPF) qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale à Saint-Barthélemy et testées aussi bien dans l'hexagone que sur l'île.** Cela porte à **947 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés** (données SI-DEP SPF).

Depuis le 14/06/2021 (semaine 24 en cours), aucun nouveau cas de COVID n'a été enregistré sur 177 analyses effectuées.

**Le faible effectif de RT-PCR de criblage (recherche de variant) rentrés dans SI-DEP ne permet pas à Santé Publique France de faire apparaître le taux réel de variants. Cependant, le suivi de l'ARS permet de dire nous sommes à 100% de variants type Alpha cette semaine encore.**

## Hospitalisés et décédés

Le CH Louis-Constant Fleming et le CH de Bruyn restent très mobilisés sur la gestion de la crise. Au 14 juin, **10 patients confirmés Covid sont hospitalisés, dans le service de médecine du CH LCF**. Un patient confirmé Covid est hospitalisé dans le service de médecine du CG de Bruyn.

En semaine 23, **3 patients positifs au COVID hospitalisés en réanimation en Guadeloupe sont décédés**.

Depuis le début de cette semaine (24), **nous déplorons le décès d'une patiente confirmée COVID hospitalisée dans le service de médecine de l'hôpital LCF**. Depuis le début de la crise sanitaire **33 résidents Saint-Martinois sont décédés**.

3 évacuations sanitaires de patients positifs au COVID ont été réalisées, vers la Guadeloupe, durant la semaine 23.

## Nombre de tests

**À Saint-Martin :** 1 404 tests supplémentaires ont été réalisés en semaine 23 (PCR et antigéniques), pour un total de 37 931 tests enregistrés<sup>1</sup> données SPF. 2 075 tests supplémentaires (PCR et antigéniques) selon les données SI-DEP ARS.

### Point d'actualité :

- Le drive installé à Marigot (derrière le Mac Donald) est ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 12h, il teste autant les cas contact que les voyageurs. **Sa capacité de prélèvement de tests PCR pour Saint-Martin est de 150 par jour du lundi au jeudi et de 94 tests le vendredi**. Il est à prendre en compte, pour les voyageurs, le délai de rendu des résultats qui est d'au moins 36h ; les tests étant analysés par l'institut Pasteur en Guadeloupe.
- Le Laboratoire BPA réalise les tests PCR sur rendez-vous à son drive de Hope Estate, il teste en priorité les cas contact et les personnes devant se faire hospitaliser. Les samedis, le laboratoire Bio Pôle Antilles (BPA) sera accessible pour des prélèvements PCR (environ 60), sur rendez-vous uniquement.
- Les personnes souhaitant accéder à un test antigénique sont invitées à se rapprocher des pharmacies du territoire (Sun, Soualiga, Concordia, Bellevue, Caraïbes) qui ont chacune leurs horaires propres de tests.

**À Saint-Barthélemy :** 618 Tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques) en semaine 23, pour un total de 31 935 tests enregistrés<sup>2</sup> données SPF. 626 tests supplémentaires (PCR et antigéniques) selon les données SI-DEP ARS.

### Point d'actualité :

Le drive installé à Saint Jean reçoit, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 11h pour les tests PCR et de 11h à 15h pour les tests Antigéniques, le samedi de 8h à 12h pour les antigéniques et de 8h à 10h pour les PCR. **Sa capacité de tests PCR est de 150 prélèvements par jour**.

1 Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 21

\*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil de vigilance du taux d'incidence de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

2 \*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

## Suivi des indicateurs

### **L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place pour la surveillance du déconfinement :**

-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active.

-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

### **À Saint-Martin,**

Les indicateurs épidémiologiques montrent une légère baisse, mais restent malgré tout à un niveau élevé.

Si on considère uniquement les personnes testées sur le territoire, le taux d'incidence est toujours au-dessus du seuil d'alerte, s'établissant à 249/100 000 cette semaine 23 contre 321,7/100 000 en semaine 22 (source SI-DEP ARS). Selon les données SI-DEP Santé Publique France, le taux d'incidence hebdomadaire est lui aussi en légère baisse.

Il s'établit (pour l'ensemble des cas à Saint-Martin testés sur le territoire ou résidents testés hors du territoire) à **246,22/100 000** habitants en semaine 23, contre 328,3/100 000 en semaine 22.

Le taux de positivité hebdomadaire, selon les données SI-DEP ARS, est passé sous le seuil de vigilance\* cette semaine avec un taux **de 4,3% en semaine 23** (vs 5,1% en semaine 22). Selon les données santé Publique France le taux de positivité est, malgré une légère baisse, cette semaine encore, supérieur au seuil de vigilance\* avec un taux de 6,21%, (vs 7,3% semaine 22).

Les indicateurs, bien que stabilisés, restent élevés cette semaine encore. La situation demande toute notre vigilance aux vues du nombre d'hospitalisations, d'évacuations sanitaires ainsi que des décès que nous déplorons encore. **Il nous faut donc poursuivre les efforts réalisés quotidiennement en respectant, à minima, les gestes barrières !**

**Il est tout aussi important de comprendre l'intérêt de se faire vacciner afin d'éviter la propagation de la maladie dans ses formes les plus graves. Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent particulièrement veiller à se protéger grâce aux gestes barrières mais aussi en limitant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !**

Au 16 juin, un cluster en milieu professionnel, comptabilisant 7 cas est maîtrisé.

### **À Saint-Barthélemy,**

- Le taux d'incidence est, cette semaine, en hausse. Il s'établit à **61,3/100 000 habitants**, selon les données de SI-DEP ARS (vs 40,8/100 000 en semaine 22). Si on considère l'ensemble des résidents de Saint-Barthélemy entrés dans SI-DEP (données Santé Publique France), le taux d'incidence hebdomadaire est de 60,23/100 000 habitants.
- Le taux de positivité, en hausse cette semaine, est de 1%, il reste sous le seuil de vigilance selon les données SI-DEP ARS (vs 0,5% en semaine 22). Si l'on considère les données SI-DEP Santé Publique France, le taux de positivité est également en hausse, à 0,97% contre 0,34 en semaine 22.

Aucun nouveau cluster n'a été enregistré depuis début avril.

## Préconisations

**Nous formons une chaîne de protection et le relâchement de certains favorise la diffusion avec des conséquences lourdes pour les plus fragiles.**

La détection précoce des cas positifs est un gage de réussite dans la rupture rapide des chaînes de transmission de la maladie, tout comme le respect des gestes barrières et des mesures d'isolement. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux, amicaux) ou la sphère professionnelle.

***Le virus en mutation, présent sur le territoire, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.***

Concernant les variants, la fin de l'isolement doit s'accompagner du port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90% et du strict respect des mesures barrière et de la distanciation physique durant les 7 jours suivant la levée de l'isolement, en évitant les personnes à risque de forme grave de Covid-19 et en favorisant, dans la mesure du possible, le télétravail. Les cas contact doivent être testés immédiatement, respecter un isolement de 7 jours au terme duquel ils refont un test PCR, la levée de l'isolement ne se fait qu'à la réception du résultat négatif.

## Vaccination

### Saint-Martin :

La vaccination continue à Saint-Martin et **concerne les personnes de tous âges, avec l'ouverture depuis le 4 mai dernier d'un vaccinodrome à Galisbay** (en face du parking, sur le site du carnaval). Il est porté par la Croix-Rouge et utilise le vaccin Pfizer bioNtech. Toute personne âgée de plus de 18 ans, disposant d'un justificatif de résidence à Saint-Martin (facture électricité, eau, téléphone, ...) ou d'une carte Vitale est invitée à se présenter, quand elle le souhaite (pas de rendez-vous), pour bénéficier d'une vaccination (l'opération prend une vingtaine de minutes, entre les démarches administratives, l'injection et la surveillance).

Depuis le 15 juin la vaccination est ouverte aux mineurs de 12 à 18 ans, Pour l'instant, seul le vaccin ARN messager Pfizer BioNTech dispose d'une autorisation de mise sur le marché pour les 12 ans et plus. Pour la vaccination des mineurs, l'autorisation des deux parents est requise. En cas de l'absence d'un des deux parents, le parent présent remplit l'attestation et s'engage sur l'honneur à avoir recueilli préalablement le consentement du parent absent et co-titulaire de l'autorité parentale.

De même une attestation parentale doit être recueillie puis conservée de manière systématique. Elle est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.

Enfin, conformément aux recommandations du Comité consultatif national d'éthique du 8 juin 2021, les mineurs de 12 et plus reçoivent, lors de l'entretien préparatoire à la vaccination, une information claire et adaptée à leur âge sur la Covid-19 et sur les vaccins. Ce recueil du consentement ne nécessite pas de formulaire ou d'engagement écrit : il doit être recueilli à l'oral par le professionnel de santé au cours de l'entretien préparatoire à la vaccination.

**Le vaccinodrome est ouvert de 8h à 16h, du lundi au samedi inclus.**

Le centre de vaccination qui se situe à l'hôpital Louis Constant Fleming continue de fonctionner en parallèle du vaccinodrome selon les mêmes modalités : prise de rendez-vous en ligne (santé.fr) ou appel à la cellule RIPOSTE.

La vaccination, via le vaccin Astra Zeneca, se poursuit pour les patients de plus de 55 ans, elle est réalisée en ville par les médecins traitants et les pharmaciens.

**Le vaccin MODERNA, à ARN messenger est disponible en ville, tant dans les pharmacies que chez les médecins. Les performances de ce vaccin sont équivalentes à celles du PFIZER tant en terme d'efficacité (90% à 95%) que de sécurité. Les injections peuvent donc, désormais, se faire dans une officine habilitée ou en cabinet de médecin.**

**Au 15 juin, 7 329 personnes ont reçu leur première injection et 3 786 personnes ont reçu leur deuxième injection.** La vaccination ayant commencée le 13 janvier.

27,35% de la population adulte de Saint-Martin a reçu au moins une dose de vaccin depuis le lancement de la campagne en janvier dernier.

**Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi pour créer une immunité collective sur l'île.**

#### **Saint-Barth :**

**La vaccination est, pour le mois de juin, suspendue au CMS. Les vaccinations se font à l'hôpital de Bruyn sur rendez-vous, via site internet Maïia. Il propose toujours le vaccin PFIZER.**

Depuis le 15 juin la vaccination est ouverte aux mineurs de 12 à 18 ans, Pour l'instant, seul le vaccin ARN messenger Pfizer BioNTech dispose d'une autorisation de mise sur le marché pour les 12 ans et plus. Pour la vaccination des mineurs, l'autorisation des deux parents est requise. En cas de l'absence d'un des deux parents, le parent présent remplit l'attestation et s'engage sur l'honneur à avoir recueilli préalablement le consentement du parent absent et co-titulaire de l'autorité parentale.

De même une attestation parentale doit être recueillie puis conservée de manière systématique. Elle est disponible sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé.

Enfin, conformément aux recommandations du Comité consultatif national d'éthique du 8 juin 2021, les mineurs de 12 et plus reçoivent, lors de l'entretien préparatoire à la vaccination, une information claire et adaptée à leur âge sur la Covid-19 et sur les vaccins. Ce recueil du consentement ne nécessite pas de formulaire ou d'engagement écrit : il doit être recueilli à l'oral par le professionnel de santé au cours de l'entretien préparatoire à la vaccination.

**Au 15 juin, 5 088 personnes ont reçu leur première injection et 3 916 personnes ont reçu leur deuxième injection.**

Le vaccin Astra Zeneca est également disponible pour les plus de 55 ans, en ville, sur Saint-Barthélemy.

**Le vaccin MODERNA, à ARN messenger est arrivé en ville. Il a été livré aux pharmacies et aux médecins. Les performances de ce vaccin sont équivalentes à celles du PFIZER tant en terme d'efficacité (90% à 95%) que de sécurité. Les injections pourront désormais se faire dans une officine habilitée et au cabinet du médecin.**

60,76% de la population adulte de Saint-Barthélemy a reçu au moins une dose de vaccin depuis le lancement de la campagne en janvier dernier.

#### **Modalités d'enregistrement pour la vaccination sur RV :**

## **Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes dans les îles du nord sont :**

- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Sante.fr ;
- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

### **Conseils à la population**

**La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74**, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.